

REPUBLIQUE DEMOCTATIQUE DU CONGO
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONNALE ET NOUVEELLE CITOYENNETE
PROVINCE EDUCATIONNELLE NORD-KIVU 2
SOUS DIVISION D'OICHA
INSTITUT MGR KAHONGYA

MEMORIA

VIVIFICATION DE L'EXISTENCE

œuvre engendrée par la fécondation de l'intelligentia et le courage doublés de la fermentation des
élèves et enseignants de l'option humanité littéraire de l'institut Mgr KAHONGYA

Edition 2025-2026

« Ceux qui ne lisent pas les livres aujourd'hui finiront par obéir à ceux qui les ont lus »

Printed by VALERI MULISHA

A PROPOS

Dans les profondeurs de l'encre et du papier, une voix s'élève, portée par la plume de ceux qui refusent l'oubli. « *Écrire, c'est refuser de mourir deux fois* », disait Patrick Modiano. Et c'est précisément cette pensée qui anime les pages de Memoria, la nouvelle revue littéraire née à Oïcha, au cœur du Nord-Kivu.

Les mots, eux, n'ont pas d'âge. Ils transcendent les frontières, les niveaux d'études, les origines. Ils crient, ils murmurent, ils hurlent. Et dans les lignes de Memoria, ils hurlent justice. Justice pour les civils tombés sous les balles de la haine. Justice pour les filles, les femmes, les enfants, victimes de la barbarie. Justice pour les maisons réduites en cendres, pour les rêves brisés, pour les vies mutilées.

Les rédacteurs de Memoria, élèves de l'institut Monseigneur Kahongya, option Latin-Philosophie, ont pris la plume pour immortaliser la souffrance, pour témoigner de l'innommable. Leurs écrits sont des cris, des appels, des lames de fond qui secouent les consciences.

Alors, lecteur, ne te laisse pas arrêter par l'âge ou le niveau d'études des rédacteurs. Laisse-toi porter par les mots, laisse-toi émouvoir par ces histoires qui sont aussi les nôtres. Car écrire, c'est refuser de mourir deux fois. Et avec Memoria, la mémoire de la souffrance devient un acte de résistance.

DOIT-ON VRAIMENT LAPIDER UN VOLEUR ?



**Piscas Muhindo Ngotse, élève en Latin-Philosophie
à l'Institut Monseigneur Kahongya, IIIème des
Humanités. Dramaturge**

« *Qui n'a jamais péché ?* » Telle fut la question posée par le Christ aux pharisiens. Quel sort réserverions-nous à un sans-abri contraint de voler, simplement parce qu'il est rejeté par ceux qui sont censés lui tendre la main et lui apporter secours ?

C'est là une interrogation que bien des mortels semblent ignorer. Il est facile de jeter des projectiles à celui qui s'empare frauduleusement d'un bien d'autrui avec l'intention de se l'approprier. Mais doit-on vraiment mourir de faim alors que, dans la parcelle voisine, brillent les choses mêmes dont les dents ont besoin ?

Je ne défends pas la rapine, non ! Mon intention est seulement de réveiller les esprits endormis. L'Église nous invite à compatir avec les souffrants, et oui, le vol est une preuve de souffrance. C'est un indicateur clair que le taux d'employabilité est au point mort. Comprendre ce passage, c'est même faire preuve d'humanisme.

Dans les quatre coins du monde, le vol fait rage. Et oui, c'est un acte profondément blessant, surtout pour celui qui en est victime. En parlant de vol, il est impératif de

ne pas ignorer les circonstances qui ont poussé à ce geste, souvent qualifié de crime. On vole, non par choix, mais souvent parce qu'il y a un vide à combler, un besoin urgent auquel on ne sait comment répondre.

C'est une leçon que chacun de nous devrait graver en soi avant de jeter la première pierre à un voleur. Oui, il mérite une sanction, nul ne le conteste. Mais cette sanction ne saurait jamais aller jusqu'à lui ôter la vie. ***Dans Totalité et Infini***, le philosophe Emmanuel Levinas nous rappelle ***que l'Autre est sacré, et que toute violence infligée à son encontre entame notre humanité***. La Constitution de la République démocratique du Congo, quant à elle, en son article 16 proclame la sacralité de la vie humaine. Elle garantit à tout individu le droit à la sécurité et à l'intégrité physique. La loi prévoit des peines contre ceux qui volent, mais jamais la peine de mort.

Punir ne doit jamais signifier anéantir. Le vol, bien qu'injustifiable, est parfois l'expression ultime du désespoir, le cri silencieux d'une dignité piétinée. Lapider un voleur, c'est assassiner l'espoir de rédemption ; c'est refuser à l'homme sa part d'humanité et de relèvement. Une société véritablement juste est celle qui châtie sans haine, qui éduque en corrigeant, et qui, même face à la faute, choisit toujours la vie plutôt que la mort. Car, comme le disait l'Américain Hubert Humphrey, c'est dans la manière dont elle traite les plus faibles qu'une nation révèle la noblesse de son âme.

PEUT-ON ETRE HEUREUX DANS UN MONDE INJUSTE ?



Kasereka Mastaki, Latinisant, élève à l'Institut Monseigneur Kahongya

Nombreux sont ceux qui sont convaincus que la plume doit faire preuve d'impartialité. Journalistes, écrivains, tous se plient à cette injonction, qui piétine pourtant la liberté d'expression prônée par la démocratie. La démocratie est une arme contre l'injustice. Cette injustice, quant à elle, est ce léxis qui exalte la condamnation des justes et punit la défense de la vérité. La neutralité face à l'injustice n'est pas de la liberté mais de la lâcheté.

Museler nos voix, condamner les justes, sommer le peuple de dire que tout va bien alors que plus rien ne fonctionne, lui imposer le silence face aux abus et aux violences... Est-ce cela, un monde heureux ? N'est-ce pas là le reflet même de l'injustice ?

C'est le cri de la plume. Quand je pense aux habitants de Beni, de Lubero, d'Irumu, de Mambasa... victimes d'hécatombes, chassés de leurs champs, témoins de l'incendie de leurs abris, mais jamais indemnisés. Quand je pense aux Congolais de Goma, de Bukavu, de Masisi, Walikale, Lubero, Rutshuru soumis à la mort, aux tortures, au viol, au pillage de leurs biens, sous l'œil impuissant de ceux qui sont censés leur apporter secours.

Quand je pense à Gaza, à la Palestine, à l'Ukraine, et à tant d'autres pays où les plus forts écrasent les plus faibles, je m'incline devant la pensée d'Albert Camus, qui affirmait : « ***La mort est la fin de tout, mais l'injustice est la fin de l'humanité.*** » Assurément, car tuer l'humanité, c'est anéantir la vie sous toutes ses formes, et mettre un terme à l'existence de l'espèce humaine et de tout ce qui dépend d'elle. N'est-ce pas là autant de preuves qu'une vie heureuse, là où règne l'injustice, n'est qu'illusion ? L'injustice tue l'esprit. Elle consume tout sur son passage : la joie, la cohésion, la confiance... Elle sème, en revanche, le désespoir, l'angoisse, le doute, et ne laisse derrière elle que des cicatrices profondes, ineffaçables.

On ne peut prétendre au bonheur là où règne l'injustice. Car l'injustice blesse, divise et crée en chacun un sentiment d'insécurité. Elle empêche la paix intérieure, détruit la confiance entre les hommes et prive les innocents de leur dignité. Le vrai bonheur naît dans un climat de respect, d'équité et de justice. Sans cela, ce n'est qu'une hallucination.

FAUT-IL PARDONNER L'INJUSTICE POUR LA PAIX ?



JOSUÉ UTESE DJODJO, *Latinisant. Amateur de la culture générale. Elève à l'Institut Monseigneur Kahongya*

C'était un jour singulier où je me promenais pour visiter l'un des membres de ma famille. Il m'avait raconté qu'il avait eu des ennuis avec l'une des autorités de sa localité. Cette autorité n'était pas consciente de l'injustice qu'elle avait commise.

Fidèle à ma vocation de penseur, j'avais bien analysé. J'ai pris le parti d'intervenir directement en convoquant la victime ainsi que l'auteur de la faute, cherchant par ce face-à-face à restaurer une harmonie perdue. Dans un premier temps, je les avais réconciliés pour éviter les conflits entre eux. En outre, je leur avais donné quelques conseils en disant que « le pardon libère l'âme, il enlève la peur » selon Nelson Mandela. Ainsi dans la Bible, Jésus a bien dit « Pardonnez, et il vous sera pardonné » (Luc 6:37).

Toutefois, cette autorité n'était pas satisfaite par les conseils que je lui avais donnés, mais la victime l'était. Dans un second temps, comme cette autorité n'était pas satisfaite, j'avais pris l'autre décision de l'amener devant la justice afin qu'elle soit jugée. J'avais bien justifié le cas et les magistrats avaient pris une sanction lourde. Et ce

membre de la famille avait trouvé la justice au lieu de l'injustice.

Si la rigueur de la justice est le rempart indispensable à l'ordre public, le pardon demeure l'âme de notre cohésion sociale. L'une punit pour protéger la cité, tandis que l'autre guérit pour unir les cœurs.

L'ÉCOLE, FAVORISE-T-ELLE LES PRIVILÉGIÉS ?



Kasereka Murandya, *Latinisant. Elève à l'Institut Monseigneur Kahongya*

C'est une question qui taraude, mais devant laquelle la plume s'arrête un instant ! Le pognon, c'est lui le maître qui a le premier et dernier mot. Dans les livres, l'école est décrite comme un lieu d'égalité, d'équité et de justice. Mais face à la réalité, la nature humaine qui corrompt les âmes dès la naissance... doit-on vraiment l'avouer ?

L'azur, c'est vers là que tout le monde est focus. Une preuve que le miel attire bien plus que le gingembre. Pourtant, deux produits très utiles pour une bonne évolution humaine. Le corps n'a-t-il pas besoin d'équilibre ? Les prescriptions médicales sont bien claires : peu de sucre, peu de sel. Le même équilibre ne devrait-il pas guider cette société où pauvres et riches font éclater l'Armageddon ? Aucun texte ne dit que nul n'est au-dessus de l'autre... mais que tous sont égaux ! Ne pas contredire ce passage,

c'est admettre que les bourses d'études n'appartiennent pas seulement aux enfants des ministres... c'est avouer que tout élève insolvable ne doit pas être écarté des murs instructifs, sans tenir compte de son lien familial, et moins encore du statut de ses géniteurs.

Les livres, la dignité, l'honneur même quand ils sont en erreurs, c'est à eux qu'ils sont réservés. Hélas ! Leur argent fait vivre nos décideurs dans la terreur. Poche vide n'a pas de voix, diront-ils, voulant savoir ce dont ils bénéficiaient, voulant mettre les nobles et les sans-rien au même pied d'égalité. Frôler par imprudence l'oreille du noble élève vous coûte le vocabulaire : violence. Mais quand c'est lui qui le fait avec toute conscience, l'on parlera de jeu, appelant même au vivre-ensemble. Grave encore, on nous soumet au rire ironique. Quelle poisse !

Alors, l'école favorise-t-elle les privilégiés ? La réponse est pathétique et la plume hésite à l'avouer. Pourtant, le constat est là : l'argent parle plus fort que les livres, et les décideurs dansent sur l'air du pognon qui les fait vivre. On prêche l'égalité, l'équité, la justice... mais la réalité, elle, est troublante : les bourses d'études pour les enfants de ministres, les nobles... et les sans-rien qui paient le prix. L'équilibre ? On l'oublie. Le miel attire, le gingembre soigne... mais qui a accès au miel ?

L'ECOLE, EST-ELLE UN LIEU DE JUSTICE OU DE COMPETITION ?



Michael Tsongo, Latinisant, dramaturge. Elève à l'Institut Monseigneur Kahongya

L'école est un espace complexe où coexistent deux réalités apparemment contradictoires : la justice et la compétition. D'un côté, l'école promeut la justice, l'égalité et la discipline, valeurs essentielles pour assurer la cohabitation pacifique et le développement personnel des élèves. De l'autre, elle encourage la compétition entre les élèves, ce qui peut créer des inégalités et renforcer les écarts existants.

La justice scolaire est essentielle pour assurer l'égalité des chances et promouvoir la cohabitation pacifique. La loi et le règlement sont nécessaires pour maintenir l'ordre et la discipline, et pour garantir que chaque élève ait les mêmes opportunités de réussir. Cela est particulièrement important dans un contexte où les élèves viennent de milieux différents et ont des besoins variés. Comme le souligne John Rawls, la justice est "l'équité" et chaque personne doit avoir les mêmes droits et les mêmes chances de réussir.

Cependant, la compétition est également présente à l'école, à travers les notes, les classements et les tests, ce qui peut créer une hiérarchie scolaire et décourager les élèves

qui se sentent laissés pour compte. Cette compétition peut également renforcer les inégalités existantes et créer des tensions entre les élèves. Il est donc important de trouver un équilibre entre la justice et la compétition.

La question qui se pose est de savoir comment concilier ces deux aspects de l'école. Il est possible de renforcer la justice scolaire tout en encourageant la compétition saine et constructive. Cela nécessite une réflexion profonde sur les valeurs et les objectifs de l'éducation, ainsi qu'une volonté de créer un environnement scolaire inclusif et équitable.

Pour atteindre cet équilibre, il est important de mettre en place des mécanismes qui favorisent la justice et l'égalité, tels que des programmes de soutien pour les élèves en difficulté et des évaluations qui prennent en compte les progrès individuels. Il est également important de promouvoir une culture scolaire qui valorise la coopération et la solidarité entre les élèves.

L'école doit trouver un équilibre entre la justice et la compétition, pour offrir à chaque élève les opportunités de réussir et de développer ses potentialités. Cela nécessite une réflexion profonde et une action concertée de la part des enseignants, des parents et des décideurs politiques. L'école doit être un lieu où la justice et la compétition coexistent de manière harmonieuse, pour le bénéfice de tous les élèves.

LA JUSTICE RÉSISTE-T-ELLE AUX BILLETS D'ARGENT ?



***Esaïe Silulegha, Latinisant, Poète,
Dramaturge. Elève à l'Institut
Monseigneur Kahongya, Misanii wa
Amani***

Ventre creux n'a point d'oreille, tout le monde le confesse. Sans craindre qu'on me casse la gorge, je me propose de mettre à nu cette triste réalité souvent dissimulée derrière le vocable : justice. Dans les livres, c'est évidemment un substantif rassurant, mais dans la pratique, il devient bien souvent anxiogène.

Derrière le marteau du juge, la toge de l'avocat, le sceau du tribunal, se cache toujours un œil perçant, incapable de résister au tintement de l'enveloppe. Qui de nous l'ignore ? Ma plume n'accuse point. Elle ne fait que s'acquitter de son humble devoir : écrire pour crier ! Des cris qui démentent la ruse que la politique nous a fait prendre pour une vérité.

Imaginons, ne serait-ce qu'un instant, l'attitude que prendrait un homme des droits face à la corruption : sa femme est malade, ses enfants expulsés de l'école pour insolvabilité, et lui-même accablé par de longs mois d'arriérés de salaire impayés. Et si c'était toi ?

Ne vous attaquez pas au problème, attaquez plutôt sa source. Bien souvent, c'est la mauvaise gouvernance d'un État qui instrumentalise la justice. Sur les bancs de l'école, tous nourrissent la volonté d'être justes, de défendre les ayants droit. Puis vient la galère... et elle les corrompt. « Les diplômés ne remplissent pas la marmite », murmurent-ils.

La justice est censée être la base d'un bon pays, mais souvent, elle tombe à cause d'un système mal géré. Ce ne sont pas toujours les gens qui trahissent la justice, ce sont parfois les conditions qui les poussent à le faire. Quand on a faim, quand les enfants ne vont plus à l'école et que le salaire n'arrive jamais, même les meilleurs principes peuvent s'effondrer. Pour avoir une justice honnête, il faut d'abord s'attaquer à ce qui la rend faible : la pauvreté, l'injustice sociale et les abus des puissants. Parce qu'une justice qui souffre ne pourra jamais être vraiment juste.

L'INJUSTICE NUIT PLUS QUE L'INJURE



***Jean-Claude Mbafumaja, Journaliste,
étudiant en Sciences de l'Information et de
la Communication. Musanii wa Amani.***

Il semble paradoxale, mais elle est juste : l'idée selon laquelle l'injustice nuit plus que l'injure. Qu'advierait-il d'un enfant, censé jouir de tous ses droits mais qui se

vit contraint de satisfaire l'appétit féroce de ses pairs gamins, tout simplement parce qu'il a vu son père trépasser avant l'âge ? Et quelle jubilation aura cette veuve, qui soudainement perd son allié et fut ensuite chassée des quatre murs qui l'ont vu respirer l'air de l'azur du vivant de son conjoint ? Il semble satisfaisant, pour certains, de nuire à la dignité des autres ! Or, tous les mortels militent pour cette même dignité ! Et c'est là-même que naît véritablement l'injustice !

L'insulte détruit l'esprit, certes, mais elle ne blesse pas profondément que l'injustice. L'insulte s'attaque à la fierté mais à son tour l'injustice nuit à la dignité. Insulter est poignant, c'est sûr, mais promouvoir l'injustice laisse des cicatrices ineffaçables. Des cicatrices que même le firmament ne saurait apaiser ! L'injustice est comme un feu qui brûle tout, affirme le poète Vietnamien Thich Nhat Hanh, dans La Colle de l'amour. De son côté, le Philosophe Jean-Paul Sartre considère l'insulte comme une tentative de détruire l'autre en paroles. Analyser minutieusement ces pensées, c'est admettre sans hésitation que l'injure s'efface avec le temps, mais qu'être privé de sa dignité est un crime impardonnable !

Je me suis aventuré dans cette république infernale où la notion de la justice est presque enterrée, cette république où prisons débordent d'âmes innocentes pendant que les véritables criminels se baladent paisiblement ! Des vies y sont consumées dans des cellules extrêmement exiguës. Et des gens censés dire la loi, les voilà en première position pour enterrer les textes qui serviraient de guide ! Ils ont vendu leur conscience et leur humanisme au prix de la corruption, en quête des billets jaunes !

Peux-tu imaginer, ne serait-ce qu'un instant être enfermé dans une étroite cellule pendant deux décennies, simplement parce que celui qui a opté pour ta condamnation eut des briques du fric ? Que deviennent ces pays où ceux qui militent pour la justice se retrouvent eux-mêmes piégés par ceux qui bercent l'injustice ? Doit-t-on travailler matin, midi et soir pour recevoir un encouragement plus médiocre que celui accordé à celui qui passe son temps à dormir dans l'hémicycle ?

L'injustice nuit, assurément, plus que l'injure ! Sénèque avait raison ! Dans un monde où tout chaque être veut vire en paix, il est impératif que nous nous engagions tous dans la recherche de la justice. Chaque humain a une valeur, personne n'est au dessus de l'autre ! Des droits dont jouissent les nobles, des mêmes droits doivent aussi jouir les pauvres. L'injustice est un mal qui doit être combattu ! C'est aussi un obstacle à la paix et le développement. Que ces écrits servent de leçon pour cette génération et même pour les générations futures !

LA OÙ IL Y A JUSTICE, IL Y A LA PAIX



**Julien Kasereka Nzala, latiniste,
enseignant à l'Institut Monseigneur
Kahongya**

L'affirmation « **là où il y a la justice, il y a la paix** » repose sur une intuition profondément humaine : une société juste

est une société où chacun se sent reconnu, protégé et respecté. De nombreux penseurs soutiennent cette idée. Platon, dans **La République**, affirme que la justice crée l'harmonie aussi bien entre les individus qu'entre les différentes parties de l'âme. Aristote, quant à lui, voit dans la justice le ciment de la cité, car elle assure l'équité et empêche les excès générateurs de conflits. Plus tard, Montesquieu insiste sur l'existence de lois justes et modérées comme condition essentielle de la stabilité politique, tandis que John Rawls défend une justice équitable comme fondement d'une société pacifiée.

Cependant, l'expérience historique montre que la paix peut parfois exister sans justice réelle. Certains régimes autoritaires maintiennent l'ordre par la contrainte et non par l'équité. Cette paix apparente, fondée sur la peur, est fragile et souvent illusoire. Saint Augustin parlait déjà de royaumes injustes comme de « **grands brigandages** », soulignant ainsi qu'une paix sans justice n'est qu'une suspension temporaire de la violence.

Ainsi, la justice ne garantit pas toujours une paix immédiate, car sa mise en œuvre peut susciter des résistances et des tensions. Toutefois, à long terme, elle demeure la condition la plus sûre d'une paix durable et authentique. En définitive, la paix véritable ne peut s'épanouir que là où la justice est reconnue et vécue ; sans justice, la paix n'est qu'un silence précaire, constamment menacé par le retour du conflit.

PAROLE DES ELEVES : ÉCOUTÉE OU IGNORÉE ?

***Romain Michaël, Latinisant, élève à
l'Institut Monseigneur Kahongya***

Dans les écoles, la parole des élèves est un enjeu important. Elle peut être un outil de participation et de changement, mais elle est souvent mise à l'épreuve. D'un côté, des initiatives comme les conseils d'élèves ou les associations permettent aux jeunes de s'exprimer et d'être entendus. Cela montre que leur voix compte et qu'ils peuvent influencer les décisions.

Mais de l'autre côté, les décisions importantes sont souvent prises sans leur avis, laissant un sentiment d'exclusion. Les élèves se sentent alors ignorés et leur motivation peut en pâtir. Cette dualité montre que la situation est complexe. Écouter les élèves peut renforcer leur engagement et leur confiance, mais cela demande aussi une ouverture des adultes.

Il est important de trouver un équilibre pour que la parole des élèves soit à la fois entendue et prise en compte. Cela nécessite une volonté de dialogue et de compréhension mutuelle.

LES DROITS DES ÉLÈVES, SONT-ILS RESPECTÉS ?

***Baraka Circom, latinisant, amateur de la
culture générale.***

La question du respect des droits des élèves occupe une place centrale dans les réflexions contemporaines sur la qualité de l'éducation. Plusieurs études et cadres juridiques soulignent que l'élève n'est pas seulement un apprenant, mais un sujet de droits dont la

dignité, la sécurité et la participation doivent être garanties au sein de l'institution scolaire.

Les textes internationaux, notamment la Convention relative aux droits de l'enfant (1989), affirment que tout élève a droit à une éducation de qualité, à la liberté d'expression, à des conditions d'apprentissage adéquates et à la protection contre toute forme d'abus ou de discrimination. Dans cette perspective, l'école est appelée à créer un environnement favorable à l'épanouissement intellectuel, moral et social de l'apprenant.

Les travaux de Paulo Freire mettent en évidence que le non-respect des droits des élèves transforme l'école en un espace de domination plutôt qu'en un lieu de libération. Lorsque les élèves sont privés de leur droit à la parole, ils deviennent passifs et démotivés, ce qui affecte négativement leur rendement scolaire. De son côté, Jean Piaget insiste sur l'importance d'un cadre éducatif respectueux des besoins psychologiques et cognitifs de l'enfant, condition essentielle pour un apprentissage efficace.

Dans plusieurs contextes africains, notamment en milieu scolaire rural ou périurbain, des recherches révèlent des violations récurrentes des droits des élèves. Ces violations se manifestent par des frais scolaires excessifs, le manque d'infrastructures adéquates, l'insuffisance du matériel didactique et des conditions d'enseignement précaires. Ces réalités compromettent non seulement la qualité de l'éducation, mais accentuent également les inégalités sociales et scolaires.

Par ailleurs, la littérature souligne que l'exclusion des élèves des processus décisionnels scolaires constitue un obstacle

majeur à la gouvernance éducative. Les élèves, bien qu'étant les principaux bénéficiaires et acteurs de l'éducation, sont souvent marginalisés et réduits au silence par crainte de sanctions ou de représailles. Cette situation favorise l'impunité de certaines autorités scolaires et fragilise la confiance entre les différents acteurs du système éducatif.

Ces analyses convergent vers l'idée que le respect des droits des élèves est un levier fondamental pour le développement des établissements scolaires. Une école qui protège, écoute et valorise ses élèves crée les conditions d'une éducation inclusive, équitable et durable. À l'inverse, la négligence de ces droits constitue un frein majeur à l'émergence et à la crédibilité du système éducatif

LA LOI, EST-ELLE VRAIMENT JUSTE ?



***Charles Lukombola, Poète, Dramaturge à
l'Institut Monseigneur Kahongya***

La loi est-elle vraiment juste ? N'est-ce pas nous qui la rendons juste, par convention et par notre adhésion ? La loi est une contrainte qui nous limite, parfois dans le bien même. Aujourd'hui, le bien et le mal sont devenus des armes pour les puissants, écrasant les faibles sous le masque de la justice.

Et si la loi n'était juste que si nous la faisons nôtre, simplifiée en : Rejetons le mal,

faisons le bien, devant tous ? La loi, c'est la limite... qui doit avoir ses limites.

Imposée par nos dirigeants, sans notre pleine compréhension, la loi devrait, comme le disait Platon dans *La République*, être fondée sur la raison et la justice, plutôt que sur la volonté du souverain ou de la majorité.

Memoria invite à repenser la justice, à chercher la loi simple et vraie qui guide vers le bien commun.

Dans les profondeurs de l'encre et du papier, une voix s'élève, portée par la plume de ceux qui refusent l'oubli. "Écrire, c'est refuser de mourir deux fois", disait Patrick Modiano. Et c'est précisément cette pensée qui anime les pages de Memoria, la nouvelle revue littéraire née à Oïcha, au cœur du Nord-Kivu.

Memoria est une revue littéraire initiée par les élèves et enseignants de l’Institut Monseigneur Kahongya, du bloc Latin-Philosophie. Ils font de la plume le pilier de la lutte démocratique et refusent de mourir deux fois.

Options organisées à l’Institut Monseigneur Kahongya:

1. Latin-Philosophie
2. Pédagogie Générale
3. Tech. Industrie Agricole
4. Tech. Construction
5. Tech. Commerciale et Gestion

Retrouvez notre revue en ligne sur le site oichanews.net (Rubrique Revue littéraire) ou appelez le : **0994028485**

Rédacteur en Chef (REDAF) : Jean-Claude Kasereka Mbafumoya.

Ass. du REDAF : Robert Tsongo

Nous sommes à Oicha, chef-lieu du territoire de Beni, province du Nord-Kivu. En ligne sur le site Oichanews.net (rubrique littérature)

